

Société

ÉTAT DES LIEUX SUR LES MUTILATIONS SEXUELLES FÉMININES ET LE MARIAGE FORCÉ

Marie-Claire Kakpotia

23/11/2023

D'après l'OMS, plus de 200 millions de femmes sont victimes de mutilations sexuelles dans le monde, et plus de 125 000 en France, quand le mariage forcé touche plus de 12 millions de jeunes filles de moins de 18 ans et que 25 000 petites filles sont mariées chaque jour. Pour y faire face, l'ONG **Les Orchidées rouges mène des actions concrètes de sensibilisation, de prévention et d'accompagnement des victimes de ces violences en France et dans le monde, comme l'explique Marie-Claire Kakpotia, sa fondatrice et directrice générale.**

L'ONG Les Orchidées rouges a pour mission d'éradiquer au plus près des populations et des territoires l'excision, le mariage forcé et toutes les violences sexistes et sexuelles, à travers des actions quotidiennes concrètes et innovantes, qui impliquent les personnes directement concernées.

Ce sont 45 professionnels (salariés et prestataires rémunérés) qui œuvrent tous les jours en France, en Côte d'Ivoire et dans le monde, pour informer et sensibiliser, prévenir et protéger, et prendre en soins les survivantes de violences dans leur reconstruction globale, afin d'améliorer leur santé mentale, physique et sociale. L'approche unique des instituts médico-psychosociaux Les Orchidées rouges, à travers des parcours personnalisés et co-construits avec les bénéficiaires, permet également aux femmes de renforcer l'estime de soi, la confiance en soi et de s'insérer socialement ainsi que professionnellement. La finalité de notre travail, c'est la libération mentale, physique et économique des femmes.

Des violences sexistes et sexuelles

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'excision regroupe toutes les pratiques qui entraînent une ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme ou d'autres lésions à des fins non médicales. À l'origine de ce fléau, certains chercheurs en sciences sociales

pensent que l'excision était pratiquée sur les femmes dans la société pharaonique par les classes sociales les plus élevées. Puis, par effet d'imitation sociale, la pratique s'est progressivement répandue dans l'ensemble de la société. En Europe de l'Ouest et aux États-Unis, l'excision a été pratiquée jusque dans les années 1950 pour traiter ce qui était alors considéré comme des « maladies » telles que l'hystérie, l'épilepsie, les troubles mentaux, la masturbation, la nymphomanie ou encore l'homosexualité. Le monde entier est frappé par la problématique de l'excision : l'Égypte, le Mali, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, la République Centrafricaine, le Burkina Faso, la Guinée Conakry, l'Éthiopie, le Soudan, Djibouti, le Kenya, l'Érythrée, la Sierra Leone... Mais aussi l'Indonésie, la Malaisie, la Thaïlande, le Pakistan, l'Inde, l'Irak, le Yémen, le Sultanat d'Oman, la Russie, la France, la Belgique, l'Angleterre, la Suisse, le Canada, les États-Unis, la Colombie, le Pérou, le Venezuela ou encore l'Australie. Pourtant, ce combat est encore minoritairement soutenu, car considéré comme « exotique », attribué à certains pays.

Mais dans le monde, six petites filles sont mutilées toutes les minutes. De surcroît, 3 millions de filles risquent d'être excisées tous les ans¹, 125 000 femmes concernées vivent en France², 500 000 en Europe, 200 millions à travers le monde³. En France, dans les communautés dont les pays d'origine pratiquent l'excision, sur dix petites filles qui partent en vacances dans le pays de leurs parents, trois risquent de subir une mutilation sexuelle⁴. Et si la France punit clairement dans sa législation toute forme de mutilations telle que l'excision, ce fléau continue à perdurer.

Le mariage forcé concerne lui aussi toutes les zones géographiques du monde, et la France n'est là encore pas exempte. Dans le monde, d'après l'Unicef, chaque année, 12 millions de filles ont été mariées de force avant 18 ans. Plus de 700 millions de femmes dans le monde sont mariées avant leurs 18 ans, 250 millions avant leurs 15 ans. 4% des femmes immigrées vivant en France et 2% des filles d'immigrés nées en France âgées de 26 à 50 ans ont subi un mariage non consenti⁵.

Ces chiffres sont clairs sur les violences infligées aux femmes et aux filles à travers le monde. Bien loin des préjugés attribués à certaines zones géographiques ou cultures.

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

[Abonnez-vous](#)

Des inégalités entre les hommes et les femmes et une réaffirmation de la domination masculine sur les femmes

Si 99% des Françaises déclarent avoir été victimes d'un acte ou commentaire sexiste en 2019, 60% des Européennes sont victimes d'au moins une forme de violence sexiste ou sexuelle sur leur lieu de travail. Selon les Nations unies, 243 millions de jeunes filles et femmes sont victimes quant à elles de violences sexuelles et/ou physiques, de violence domestique et intrafamiliale. Outre l'excision et le mariage forcé, l'ensemble de ces violences commises sur les femmes à travers le monde vient appuyer les manifestations extrêmes des inégalités entre les femmes et les hommes. Véritable violation des droits fondamentaux des personnes, ces violences illustrent une domination constante de la violence masculine faite sur les femmes. Et ces violences ne sont pas une problématique ciblée en Afrique par exemple mais concernent l'ensemble des zones géographiques du monde.

La naissance de l'ONG Les Orchidées rouges

L'organisation Les Orchidées Rouges a été créée en 2017 en Nouvelle-Aquitaine, à Bordeaux. Étant née et ayant grandi en Côte d'Ivoire où j'ai été excisée à l'âge de 9 ans et suite à ma reconstruction, j'ai décidé de créer ma propre structure pour militer activement contre les violences faites aux femmes et proposer des solutions concrètes de reconstruction et de protection des petites filles. Les instituts médico-psychosociaux créés par Les Orchidées Rouges sont les premiers et les seuls en France et en Côte d'Ivoire spécialisés dans l'accompagnement holistique et gratuit des survivantes de mutilations sexuelles féminines et de mariage forcé. Depuis juillet 2021, Les Orchidées Rouges bénéficient du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations unies.

Ses grandes actions, concrètes, innovantes et quotidiennes

Située en Nouvelle-Aquitaine à Bordeaux et Périgueux, en Auvergne-Rhône-Alpes à Lyon, et en Île-de-France à Paris, Les Orchidées rouges mènent des actions dans toute la France et au-delà du pays. L'ONG agit également à l'international, notamment en Côte d'Ivoire. En septembre 2021, elle a ouvert à Abidjan la première unité de soins pluridisciplinaires de Côte d'Ivoire d'accompagnement global des femmes et des filles survivantes de violences sexistes et sexuelles.

L'une de ses premières actions est la sensibilisation qui s'articule autour de thèmes essentiels : méfaits des mutilations sexuelles féminines, du mariage forcé, du mariage précoce et des

violences faites aux femmes en général. Ces thématiques se déclinent sous la forme d'actions d'information, de sensibilisation et de prévention par le biais de conférences, d'événements tous publics, d'interventions auprès des leaders communautaires et religieux dans les villes et les villages, d'interventions en milieu scolaire et universitaire qui font partie de ses actions fondatrices. Il s'agit également de mener des interventions lors de colloques ou de réunions menés par les instances nationales et internationales sur le sujet des droits des femmes ainsi que de la santé des femmes pour libérer leur parole sur ces thèmes encore tabous.

Les Orchidées rouges s'attachent aussi à faire de la prévention en proposant des formations pour les professionnels de santé, l'Éducation nationale, les travailleurs sociaux, les salariés et bénévoles d'associations, les professionnels des institutions et tous les membres de la société civile.

En outre, grâce à ses instituts pluridisciplinaires, l'association Les Orchidées rouges propose un accompagnement individuel et collectif (groupes de parole et ateliers collectifs), un accompagnement holistique et entièrement gratuit de jeunes filles mineures et de femmes survivantes de mutilations sexuelles, de mariage forcé et/ou précoce et des violences qui en découlent. Cet accompagnement va bien au-delà de la prise en charge médicale. Il est psychologique, médical, sexologique, social, juridique et paramédical. Ses équipes comptent en moyenne 15 professionnels : psychologues, sexologues, médecins généralistes, gynécologues, assistantes sociales, avocates, sages-femmes, ostéopathes, réflexologues, socio-esthéticiennes, art-thérapeutes, sophrologues et chirurgiens.

Les actions des Orchidées rouges s'intègrent dans le Plan national d'action visant à éradiquer les mutilations sexuelles féminines. L'ONG est membre du comité de suivi de ce plan porté par le ministère chargé de l'Égalité et de la Lutte contre les discriminations. Elle fait aussi partie du réseau européen End FGM pour abolir les mutilations sexuelles féminines en Europe et dans le monde. Elle est enfin partie prenante au sein de la COP MGF, communauté de pratiques qui crée des ponts entre les professionnels d'Afrique et d'Europe pour mettre fin aux mutilations génitales féminines.

Plus de 700 femmes et filles ont ainsi été accompagnées depuis septembre 2020, 15 000 personnes sensibilisées sur le terrain depuis juin 2017 grâce aux actions des Orchidées rouges.

Grande cause du quinquennat ?

L'État a déclaré que la lutte contre les violences est sa grande cause. Or peu d'actions concrètes sont menées par le gouvernement et peu de moyens sont mis sur la table. C'est le second

quinquennat de la grande cause mais les femmes continuent à subir des violences atroces et une femme meurt tous les 2,5 jours sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint.

Concernant Les Orchidées rouges, nous peinons à travailler de façon étroite avec l'État, qui a fait le choix de privilégier des initiatives portées par des médecins, par des associations qui existent depuis quarante ou cinquante ans et certaines associations qui font uniquement du plaidoyer. Pour faire bouger les lignes et créer le changement, il faut accepter et visibiliser les initiatives innovantes et nouvelles qui agissent sur le terrain et qui connaissent les réalités des populations ainsi que celles des victimes.

Recommandations

1/ Former les professionnels

Outre les actions de sensibilisation et d'accompagnement, il est nécessaire de renforcer la prévention en déployant massivement la formation des professionnels pour améliorer l'état des connaissances sur les mutilations sexuelles féminines et le mariage forcé en France, pour mieux protéger les femmes et les filles de ces violences atroces.

Les Orchidées rouges organisent des formations auprès des professionnels de la société civile, de la santé, de l'Éducation nationale, du social et du milieu associatif afin de les former et de les sensibiliser pour mieux prévenir les violences dont les femmes et jeunes filles sont victimes et faciliter le repérage et la prise en charge des survivantes. Ces formations ont également pour objectif de briser les tabous autour des violences sexistes et sexuelles et de déconstruire les idées reçues autour des mutilations sexuelles féminines et du mariage forcé.

L'ONG prévoit également de déployer des formations à destination des professionnels de la justice et de la police.

2/ Criminaliser l'excision dans tous les pays du monde

Bien que la criminalisation seule ne suffise pas, il est plus qu'urgent de voter des lois contre l'excision dans les six pays où elle est encore légale, à savoir l'Indonésie, l'Irak, le Libéria, le Mali, la Sierra Leone et la Somalie. En effet, cela permettra aux associations d'avoir un socle légal pour mener leurs actions et agir contre ces violences.

3/ Renforcer et appliquer les lois existantes

Le tout n'est pas de voter des lois, il faut les appliquer pour dissuader les personnes de perpétuer de ces pratiques.

4/ Créer des ponts entre les pays car si rien n'est fait entre les pays où les mutilations génitales féminines font partie des traditions, les petites filles françaises et européennes continueront à être excisées pendant les vacances scolaires.

5/ Intégrer les problématiques des mutilations sexuelles féminines dans toutes les politiques et communication de lutte contre les violences sexistes et sexuelles en France, en Europe et au niveau international.

6/ Faire connaître le modèle des Orchidées Rouges et le dupliquer pour accélérer l'abandon de ces violences. Il s'agit de valoriser l'expertise des survivantes et de structures qui partent d'une histoire personnelle et des besoins des femmes, au même titre que celle des médecins.

7/ Impliquer les personnes directement concernées et amplifier leur voix car elles ont un impact fort sur leur communauté lorsqu'elles libèrent leur parole.

8/ Créer les leviers d'autonomisation financières des femmes

9/ Accompagner les exciseuses en les sensibilisant et les formant pour abandonner la pratique des mutilations sexuelles féminines et les aider dans leur reconversion professionnelle

En effet, il y a un facteur économique dans la perpétuation des mutilations sexuelles féminines car pratiquer les mutilations sexuelles féminines est un métier à part entière. Ces exciseuses sont respectées car elles sont considérées comme étant celles qui font des petites et jeunes filles de vraies femmes dignes d'être mariées, et elles gagnent de l'argent.

Il faut par conséquent les reconverter professionnellement au travers de vrais programmes d'abandon de ces mutilations qui impliquent les populations, en les sensibilisant, en les amenant à identifier elles-mêmes que ces violences sont néfastes pour l'humanité, en les associant aux prises de décision, puis en définissant avec elles un projet professionnel pour leur avenir. Ce projet professionnel devra être financé et suivi pendant des années pour s'assurer, en cas d'échec, qu'elles ne reprennent plus leur couteau diabolique pour détruire des vies.

10/ Favoriser l'éducation des filles et des garçons, y compris dans les zones les plus reculées du monde

11/ Sensibiliser dans les aéroports et centres de vaccination pour les maladies tropicales

12/ Créer un comité international de lutte contre les mutilations génitales féminines, qui serait porté par les gouvernements pour renforcer les échanges de données entre les pays et favoriser la mise en place d'actions à impact mondial pour éradiquer les mutilations génitales féminines et le mariage forcé.

1. Chiffres de l'Organisation mondiale de la santé.
2. Marie Lesclingand, Armelle Andro, Théo Lombart, *Estimation du nombre de femmes adultes ayant subi une mutilation génitale féminine vivant en France*, Santé publique France, 2019.
3. Chiffres de l'Organisation mondiale de la santé.
4. *Les mutilations sexuelles féminines en France : premiers résultats de l'enquête Excision et Handicap (ExH)*, 2009.
5. Observatoire national des violences faites aux femmes, *Mariages forcés : la situation en France*, Miprof, octobre 2014.